

Cours interfacultaire : « La maternité autrement: un bébé pour une autre, un bébé toute seule, un bébé avec une autre femme ».<sup>1</sup>

Conclusions personnelles : *Du non désir des chairs à la chair désirée*

Pour élaborer des conclusions personnelles sur cette problématique complexe de la maternité autrement, j'utiliserai deux petites histoires. La première relève de la culture des Kongo d'Afrique centrale. Chez les Kongo, tous les frères et sœurs de la mère ont le statut de *mères*. Les frères sont plus particulièrement appelés *mères mâles*. Et tous les frères et sœurs du père sont considérés comme des *pères*. Les sœurs sont quant à elles appelées *pères femelles*<sup>2</sup>. Cette structuration familiale assez différente de celle connue en occident permet de poser la question : qu'est-ce qu'être une mère ou un père ? Qu'est-ce qu'une famille ? Tout ceci ne serait-il pas une simple construction culturelle ? Comme l'affirme Olivier Florant : « le couple hétérosexuel, monogame, fidèle et fécond n'est pas une loi « naturelle » ; il n'est pas un produit de la « nature ». L'art de vivre entre mâles et femelles humains est une construction des cultures »<sup>3</sup>. La seconde concerne une anecdote évoquée au sujet d'un colloque international Nord-Sud sur la santé reproductive. Elle m'a été confiée lors d'une conversation. La première partie du colloque avait été consacrée aux questions de santé reproductive dans les régions du sud. L'oratrice africaine aborda la problématique de la maternité sans risques, des problèmes de pauvreté qui y étaient liés, de l'accès aux soins de santé, des mariages forcés et précoces qui engendraient énormément d'enfants filles mères, de la situation dramatique des violences faites aux femmes et de la transmission de sida. Ensuite, une oratrice occidentale prit la parole et développa les problèmes qui préoccupent les occidents c'est-à-dire les PMA, la législation en matière de mères porteuses, la question de l'avortement, de la filiation lors de don d'ovocytes et de spermatozoïdes. Bref, un questionnement très différent entre le sud et le nord se fait sentir, de sorte qu'une participante africaine à la fin

<sup>1</sup> Article publié dans L.RAVEZ, Cl. ROMMELAERE, *La maternité autrement. Un bébé pour une autre, un bébé toute seule, un bébé avec une autre femme*, Namur, PUN, 2013, p.163-170.

<sup>2</sup> O. FLORANT, *Ne gâchez pas votre plaisir, il est sacré. Pour une liturgie de l'orgasme*, Paris, Presses de la renaissance, p.51-52, 2006.

<sup>3</sup> O. FLORANT, *op. cit.*, p.51.

de l'exposé de l'occidental, pris la parole avec force : « *mais ce que vous dites ce n'est pas de l'humain ! Une fois que l'on va acquérir une égalité chez nous entre hommes et femme et un accès aux nouvelles technologies, va-t-on aussi en arriver à de pareilles questions ?* ». A travers ce cri, il n'est pas question de porter un jugement moral – est-ce juste ou non ? – mais de relever que le questionnement de l'Africaine touche à quelque chose de profondément humain. Quel sens de l'humain déploie-t-on à travers notre style de vie ? Est-ce que nous déployons l'humanité de l'humain en utilisant ces techniques offertes par le soi-disant progrès ? C'est à cette question que nous allons tenter de réfléchir. Et comme tout discours, celui-ci sera partiel, partial et provisoire. Quelle est donc la frontière entre un acte humanisant et un acte déshumanisant ? Où commencent les dérives ?

### *Un déplacement du mode de penser*

Dans un premier temps, il faut reconnaître qu'il n'est pas aisé de définir la réalité famille. L'UNESCO lui-même n'est pas arrivé lors de l'année internationale de la famille à en donner une base universelle commune à toutes les cultures. Notre approche sera donc inductive. Partons de la réalité qui se vit et que l'on a entendue lors de ce cours interfacultaire. Je partirai notamment des interventions des sages femmes qui, à travers leurs pratiques nous interpellent par leur question : « *sur quoi s'appuie-t-on pour donner ce qui est le mieux aux femmes, aux couples ?* ». Résonne alors une autre question : « *au nom de quoi, vais-je reconnaître telle situation comme acceptable et telle autre comme non acceptable ?* ». Questions fondamentales qui doivent dépasser une pensée articulée dans des catégories du bien et du mal. De la même façon que du point de vue théologique, aimer son ennemi ne relève pas de l'ordre du bien ou du mal mais d'une attitude dans l'amour qui peut déployer une force d'humanité. Dans ce sens, posons-nous la question : « *comment dans les nouvelles formes de modes de procréation, puis-je développer dans la relation que je vais avoir avec la mère porteuse ou avec la future mère célibataire ou avec le couple d'homosexuels, une relation qui va engendrer cette puissance d'humanité ?* ». Cette manière de penser permettrait-elle alors tout ? Ce n'est pas sûr.

Pour réfléchir à une éventuelle limite, je vais m'inspirer de la grille de lecture sociétale de Maurice Bellet<sup>4</sup>. Selon cet auteur, éviter un chaos sociétal exige l'articulation de trois éléments : l'axial, la limite et les répartitions.

Le premier élément, l'axial, consiste à offrir un appui. Il est la voie sur laquelle on prend nos décisions. Dans la problématique de la maternité, on découvre différents appuis. *« J'ai le droit d'avoir un enfant et par conséquent, je réclame une assistance médicale pour y arriver. J'ai besoin d'avoir un enfant, de faire du même avec mon moi. Je désire un enfant »*. Il est extrêmement difficile de porter un jugement sur le désir, le besoin ou le droit d'un couple, en souffrance de ne pas avoir d'enfant. Mais cela empêche-t-il la question : *« sur quoi prennent-ils appui pour fonder leur motivation de procréer ? »*. Dans les civilisations antiques, le désir d'enfant avait pour fonction d'assurer une main d'œuvre supplémentaire et une assurance vieillesse. Au 18<sup>ème</sup> siècle, le mythe de l'instinct maternel a engendré une confusion entre identité de femme et identité de mère. Aujourd'hui, le contexte a un peu changé, les femmes revendiquent une égalité entre les hommes et les femmes, le droit d'avoir un enfant et de l'articuler à une vie professionnelle. Quant à l'homme, il réclame de plus en plus sa place dans cette « maternité ». En bref, l'axial ne semblerait-il pas dans de nombreux cas aujourd'hui donner à l'enfant un rôle de prothèse du soi ou du couple, au prix même parfois d'une déssexualisation du désir d'avoir un enfant ? De même que simultanément se fait sentir dans le monde médical une aspiration vers un axial de toute puissance créatrice.

Le deuxième élément consiste à introduire une limite. Cette limite va dessiner un « habitat » c'est-à-dire un cadre. Sur cet axial du désir ou du droit à l'enfant, y a-t-il une limite à ne pas franchir au risque de tomber dans des pratiques déshumanisantes ? Dans le cadre de la technologie aujourd'hui, on constate des dissociations. La première se situe entre la sexualité et la procréation. Il n'est pas nécessaire d'avoir des rapports sexuels pour procréer. Dans ce cas, les biologistes, passeurs et sélectionneurs de gamètes, organisent la rencontre de ceux-ci comme des entremetteurs. La deuxième dissociation se situe au niveau de la grossesse et de la maternité. Dans le cas des mères porteuses ou des adoptions, ce ne sont pas les femmes qui accouchent qui deviennent mères. Même si en

---

<sup>4</sup> Maurice BELLET, *Le Dieu sauvage. Pour une foi critique*, Paris, Bayard, 2007.

Belgique, le droit continue à confondre engendrement et filiation. En poursuivant cette dissociation, on peut reconnaître une discontinuité entre procréation, vie conjugale et vie familiale. Cependant, pour l'instant, même si des fantasmes d'utérus artificiel circulent, le seul habitat inchangé reste l'utérus de la femme. Le corps aurait-il une importance dans la naissance d'un être humain ? Suite à cette question, je propose l'élaboration d'une typologie sur l'impact de la « procréation » hors du ventre du couple.

<b>Habitat</b>	<b>→ « Hors ventre du couple »</b>	<b>« Ventre du couple »</b>
Fécondation	1) « Avec du soi du couple » : c'est-à-dire avec le sperme ou/et l'ovocyte du couple  2) « Sans du soi du couple » : c'est-à-dire avec don de sperme et l'ovocyte de la « mère porteuse »	1) « Avec du soi du couple » 2) « Sans du soi du couple »
Gestation	La vision précède la perception : les futurs parents voient l'enfant par l'échographie avant de pouvoir avoir un contact plus corporel	La perception précède la vision : la femme enceinte ressent l'enfant ou du moins les effets de l'enfant dans son corps avant de l'apercevoir sur écran
Accouchement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institution de la mère « biologique » par le regard : le contact de la femme et de son enfant se situe essentiellement dans le regard et la caresse.</li> <li>- Institution de la future mère par la parole de la femme qui a accouché ou par la parole de la future mère à son enfant : l'enfant mis au monde et présenté à la future mère : « voici ta mère ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institution par le Regard des parents puis la Parole.</li> <li>- Quid des donneurs ?</li> </ul>
	Séparation entre corps et parole	Lien entre corps et parole

Le lien entre le corps et la parole me semble une piste intéressante pour réfléchir à la limite infranchissable afin d'éviter de tomber dans des pratiques déshumanisantes. La question du statut de l'embryon pourrait être pensée à partir de cette distinction<sup>5</sup>. Si un embryon est déjà reconnu par la parole comme enfant, il acquiert alors déjà une singularité spécifique à l'humain. Si au contraire, celui-ci n'est pas considéré comme sujet, même potentiel, il reste un bout de corps. Ceci nous amène à dire qu'un enfant né de la chair est remplaçable. La chair crée un lien nécessaire mais non suffisant pour faire naître un humain dans son humanité. Seul l'enfant chair né de la parole est reconnu et devient donc par ce fait là un petit être singulier irremplaçable. Pour illustrer cette proposition, reprenons l'épisode biblique de Nicodème (Jean 3, 1-21). Il est question de deux naissances, celle de la chair et celle de l'esprit. Comme si pour accéder au royaume de l'humanité, il fallait non seulement naître de la chair mais surtout naître de l'esprit. L'esprit, terme profondément féminin, *Ruah* (en hébreu), signifiant également souffle, exprime le monde de la parole. Pas n'importe quelle parole, mais une parole qui engendre un acte de re-co-naissance. Elle nous fait entrer dans le monde de la signification : « tu as du prix à mes yeux et je t'aime » (Prophète Isaïe). Cette parole fait exister l'être biologique et l'introduit dans le monde de l'altérité et du sujet.

Le troisième élément est la répartition. Pour une société à visage humain, il doit y avoir une place pour chacun. La difficulté est de justifier la répartition des places. Certains évoquent la biologie, la place naturelle de la femme est d'enfanter ! De nombreuses dérives idéologiques ont utilisé cet argumentaire. Voyons dans le cadre de la maternité autrement, comment se sont réparties les places et fonctions de chacun dans cette promesse partagée d'avoir un enfant.

---

<sup>5</sup> Pour aller plus loin dans la réflexion, cfr L. Boltansky, *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 2004.

Fécondation	La techno-promesse
Biologiste (son intimité n'est pas interpellée)	Il fait le « casting de gamète »: sélectionneur Le tiers reproducteur (« Viole d'intimité »)
Grossesse	L'attente de la promesse
Accouchement	L'épreuve de la promesse
Sage femme (son intimité est interpellée)	« Je ne prends la place de personne ». Présence/absence
Parents « réels » : biologique Parents « affectifs » : légaux Parents « imaginaires » : sociaux	Promesse donnée Promesse instituée Promesse adoptée

Dans cette promesse partagée, il y a aussi en quelque sorte une intimité partagée, parfois à contre cœur et avec douleur. *« J'ai l'impression d'être violée dans mon intimité »* : dit une femme en parlant du biologiste en train de sélectionner les gamètes qui engendreront l'enfant et pas un autre. Celui-ci même qui sans lien avec les demandeurs devient leur tiers reproducteur. Cette même femme pour se soulager de cette souffrance, ajoute : *« C'est pour la bonne cause que j'accepte tout cela »*. Quant à la sage femme, son rôle est d'autant plus délicat qu'il se situe dans une juste présence et absence auprès de la femme enceinte. Être présent, sans prendre la place de quelqu'un. Mais bien souvent, la question redoutable se fait entendre : *« Et vous comment cela s'est passé ? Avez-vous des enfants ? »*. Comment éviter un mélange des intimités dans ce moment de profonde humanité ? Un mélange qui parfois peut conduire ces sages femmes à porter une souffrance qui n'est pas la leur. Comment se protéger et en même temps apporter cette humanité espérée de la part de la femme enceinte ?

*Intimité, humanité, hospitalité*

Dans des traditions anciennes et repris également dans la règle de Saint Benoît, le mot *hospitalitas* est utilisé comme synonyme d'*humanitas*<sup>6</sup>. Faire preuve d'une grande humanité serait lié à une capacité à accueillir. Le corps de la femme enceinte ne serait-il pas l'expression de cette hospitalité inconditionnelle. La femme enceinte accepte de porter un futur être humain dont elle ignore entièrement ce qu'il est et sera. Comme si, pendant neuf mois, elle portait en elle jusque dans l'intimité de son corps un étranger. Or nous savons combien il est difficile d'ouvrir la porte de notre foyer à l'étranger dont on a souvent une image négative. Il nous fait peur et surtout il nous dérange dans notre train train de tous les jours. Or cet accueil inconditionnel, nous l'avons tous vécu. Il nous a été offert, même si dans certains cas nous n'avons pas été désirés. Nous sommes là ! Nous sommes la trace d'une hospitalité reçue, expérience commune partagée par tous les êtres humains qu'ils soient hommes ou femmes.

Dans ces rencontres de maternité autrement, c'est peut-être cette hospitalité corporelle qui est interpellée et convoquée. Interpellée par la souffrance des couples, mon intimité est convoquée afin d'accueillir cette souffrance dans une écoute et une présence sans jugement. De la même manière qu'une femme enceinte, il faut passer par une certaine dépossession de soi afin de faire place. Devenir utérus avec une limite imposée par le corps mais en habitant une incertitude de ce qui va se passer quand l'enfant sera là. Une fois la place prise par cette écoute, il est possible que l'autre me dérange, me fasse mal, me fasse vomir. L'hospitalité va jusque ce lâcher prise où l'on risque sa vie. Mais ce risque est le lieu même d'où peut surgir au contraire un bonheur de la rencontre : un visage.

Cette hospitalité signe peut-être aussi la réapparition du corps érotique. Un corps au départ manipulé, désérotisé pour pouvoir engendrer. L'enfant sera donc issu en dehors d'un désir des chairs enlacées. Cependant, cette chair expulsée par le corps manipulé, deviendra un enfant profondément désiré et tant attendu. Plus l'enfant est attendu et désiré, plus l'intensité des projections et des désirs des parents sur leur enfant risquent de s'accroître. Et dans ce cas, le risque de la désillusion sera grand.

---

<sup>6</sup> Cfr P.-Fr. DE BETHUNE, *Par la foi et l'hospitalité*, Publications de Saint-André – Cahiers de clerlande n°4, p.13.

Dans cette perspective de corps désérotisé, il arrive que la recherche en fasse une finalité. Fantasma de certains savants d'une reproduction technicisée en dehors du corps humain. Cette procréation sans sexualité afin de consacrer exclusivement et entièrement la fonction sexuelle à une dimension érotique et jouissive. N'y aurait-il pas là un certain fantasme pré-pubère ? Procréer en dehors du corps, nous ferait-il pas perdre cette trace primordiale d'un accueil offert par un être humain à un autre ? Trace inscrite dans notre corps et expression d'un don vital nécessaire à une construction identitaire harmonieuse. Trace imprégnée par l'odeur de l'empathie issue du lien entre le corps de la femme et le fœtus, ne serait-elle pas la première porte d'entrée de l'humain dans son humanité ?

### *L'engendrement comme mise en récit*

Dans cette promesse partagée par ces multiples acteurs de la vie, le rôle du récit sera important. Son inscription dans un récit permet de créer une identité de filiation. Cette identité narrative dont le fil rouge est tricoté dans la question : « *comment, moi, l'enfant suis-je arrivé à la vie ?* ». Ce récit va s'inscrire dans le récit mythique des parents et progressivement se greffer sur celui de la famille. Ainsi l'enfant entre dans la famille, soit par adoption, soit par l'offre d'une mère porteuse... Il y entre sans avoir le statut d'éternel invité, comme l'expression *il est un enfant adopté*, laisse souvent entendre. Au contraire, il est entré dans la famille par adoption. L'enfant appartient au groupe famille. Par le récit, il est introduit dans la filiation et une reconnaissance. Cette promesse partagée transformée en un récit permet de dédramatiser ces situations engendrées par l'adoption, les PMA... et le statut du droit à la vérité de ses origines. Question si souvent posée dans les nouvelles technologies de procréation, à juste titre.

### *Pour conclure...*

Parents biologiques, sociaux, symboliques et légaux, tous acteurs de la promesse partagée de la vie, ayant une fonction parentale partagée pourraient bien devenir un modèle de procréation où la solidarité s'exprime d'une manière très forte dans un lieu où l'intimité et l'humanité se rejoignent. Il est important dans cette perspective de remettre en question l'exclusivité de la naturalité de la parenté. Le partage des fonctions parentales conduirait à développer des solidarités, dans ce monde individualiste où les solidarités sont



supplantées bien souvent par des démarches bureaucratiques et administratives. Ce partage, de poids de la gestion et de l'éducation de l'enfant, demande cependant une reconnaissance juridique et l'invention d'un nouveau langage où chacun aura un statut, une place et une reconnaissance symbolique.

Ceci exige une révolution de notre mode de penser occidental de la parentalité. Penser la pluriparentalité entraîne un nouveau style d'être au monde dans notre rapport à la vie, à l'être humain et à la mort. Or notre société prend souvent une direction où l'autre est évacué, où la différence est niée, où la limite est refusée, où l'axial, c'est-à-dire ce sur quoi on s'appuie, est identifié au règne de la toute puissance. Ce tel rapport à l'autre fait de l'enfant un autre soi-même, un bout de corps qui prolongerait ma chair. Quelle est donc sa place ? Ne devient-il pas alors l'expression de ses parents désertant leur finitude pour entrer dans le monde illusoire de l'éternité ? L'enfant est l'expression de ma vie et de ma mort. En devenant père ou mère j'expérimente ma finitude. Je vieillis et saute dans la catégorie parent ou de l'adulte qui fait place à la génération suivante. Le corps est le lieu de cette rencontre avec ma propre mort mais aussi le lieu de la rencontre avec de l'altérité. Evacuer le corps dans la procréation reviendrait à accomplir un fantasme de toute-puissance de l'autofécondation dévoilant un fantasme d'éternité et deviendrait non plus l'expression d'une hospitalité mais bien d'une hostilité vis-à-vis de sa finitude et de l'autre. Or quand l'humanité rejoint l'intimité, c'est l'enfantement d'une hospitalité inconditionnelle qui surgit !

Florence Hosteau  
Docteur en théologie et thérapeute  
Louvain-la-Neuve  
0478/ 21 62 45